

BILAN  
DE LA

# Fête des mares

2021

DES RENDEZ-VOUS PARTOUT EN FRANCE OUVERTS À TOUS

COORDINATION NATIONALE  
PAR



EN PARTENARIAT AVEC :





# Fête des mares



## Sommaire

Sommaire.....	2
La Fête des mares, qu'est-ce que c'est ?.....	3
Le contexte de cette 6 <sup>e</sup> édition .....	4
Les outils de communication de cette édition .....	6
La 6 <sup>e</sup> édition : une deuxième édition virtuelle .....	8
Une thématique dédiée pour la première fois .....	8
Un programme de communication riche .....	8
Les canaux de communication .....	8
La communication de la Fête des mares 2021 en quelques chiffres .....	8
Les primés du concours.....	10
Ils parlent de la Fête des mares.....	13
Les animations de la Fête des mares.....	14
Zoom sur les organisateurs .....	18



# Fête des mares



## La Fête des mares, qu'est-ce que c'est ?

### *Une fête dédiée aux mares !*

Les mares sont de fantastiques micro-zones humides : supports de biodiversité, éléments clés de la trame verte et bleue, elles rendent également de multiples services à nos sociétés ! Du fait de leur petite taille, elles constituent de magnifiques supports pédagogiques. Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajaloli B. & Dutilleul C., 2001).

### *Une fête, c'est-à-dire ?*

De nombreux événements labellisés Fêtes des mares sont organisés chaque année durant la première semaine du mois de juin sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

Les événements organisés permettent, par exemple, de découvrir la richesse de sa faune et de sa flore, de transmettre les pratiques d'une bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.



**Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié aux mares est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.**

### *Qui organise et coordonne ?*

La Fête des mares est un événement créé et coordonné par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) avec l'appui technique du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

Un comité de pilotage supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par région ou par département) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche (la présentation des coordinateurs et des partenaires p.20).

**En 2021, la Fête des mares a eu lieu du 29 mai au 6 juin.**



# Fête des mares



## Le contexte de cette 6<sup>e</sup> édition

Comme chaque année, la Fête des mares (FDM) concluait la campagne de protection des zones humides avec la Journée Mondiale des Zones Humides (tout le mois de février) et Fréquence Grenouille (de mars à mai). Le samedi 29 mai 2021 marquait le lancement de la 6<sup>e</sup> édition de la Fête des mares.

Cette année encore, la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous orienter vers un événement en présentiel. Il est à noter que cette édition s'est déroulée en même temps que la réouverture des terrasses des restaurants/bars, le recul de l'heure du couvre-feu (21h) et l'arrivée du beau temps. La visibilité de nos publications sur internet a donc été moindre par rapport à l'année dernière car la population a privilégié les sorties extérieures.

L'objectif pour cette édition était de mettre en place un événement attractif pour que nous puissions impliquer notre public dans cet événement. Il y a également l'objectif de développer la visibilité de l'événement et d'identifier clairement la SNPN à travers la FDM.

---

### **Discours d'ouverture de Rémi LUGLIA,**

#### **Président de la Société nationale de protection de la nature (SNPN) :**

*« Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à la Fête des mares, sixième édition 2021.*

*Une mare est un milieu naturel, plutôt humide, de petite taille généralement, peu profond, parfois même temporaire. C'est un milieu qui contient une biodiversité extrêmement riche et variée, à la fois dans la faune et dans la flore : tritons marbrés, grenouilles rousses, grenouilles vertes... Bref, tout un ensemble assez riche de biodiversité.*

*Les mares sont de véritables écosystèmes sauvages, fonctionnels, que vous avez près de chez vous et qui sont menacés. On considère actuellement que 90 % des mares de France ont déjà disparu. Elles sont victimes de comblements, de remblais et sont parfois drainées. Or, elles sont extrêmement riches et elles peuvent être très utiles aux humains. Ce sont de vraies solutions fondées sur la nature. C'est d'ailleurs le thème de cette sixième édition de la Fête des Mares. Les mares contribuent à la lutte contre le changement climatique. Elles permettent, par exemple, de lutter contre la sécheresse, contre les inondations. En cas de canicule, elles représentent de vrais îlots de fraîcheur, notamment dans les milieux urbains. Les mares sont aussi des lieux qui permettent d'épurer les eaux.*

*Ces milieux riches en biodiversité, mais très fragiles, ont besoin qu'on s'investisse pour les protéger. C'est ce que fait la Société nationale de protection de la nature avec cette édition de la Fête des mares, faite avec de nombreux partenaires, et notamment les conservatoires d'espaces naturels qui vont organiser dans tous les départements et les territoires français, y compris l'Outre-mer, des animations, des événements, des conférences. Nous nous appuyons également sur le réseau des associations du mouvement France Nature Environnement auquel appartient la SNPN.*



# Fête des mares



*N'hésitez pas ! Participez à tous ces événements de la Fête des mares. Profitez bien du grand air et de cette nature sauvage qui a besoin que l'on prenne soin d'elle. N'hésitez pas aussi à créer chez vous une mare, en utilisant par exemple vos eaux de pluie. Même si cette mare est temporaire, ce sera un bienfait pour vous-même et pour la nature. Vous ferez ainsi de votre jardin une véritable réserve de nature.*

*Je souhaite à tout le monde une excellente Fête des mares 2021 et je vous invite à aller découvrir ou redécouvrir cette biodiversité exceptionnelle juste à côté de chez vous. »*

## **Discours d'ouverture de Christophe Lépine, Président de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN) :**

*« Bonjour à tous ! Au nom des conservatoires des espaces naturels et de la fédération que je préside, c'est avec un grand plaisir que je vous souhaite un excellent lancement de la Fête des mares, cette opération portée par la SNPN, et que les conservatoires d'espaces naturels accompagnent avec plein d'autres partenaires.*

*Comme vous le savez, les zones humides sont parmi les milieux naturels que nous essayons le plus de préserver en France. Ce sont des milieux en danger, et on le voit pendant cette période de pandémie et de changement climatique, de raréfaction de la ressource en eau, plus que jamais il est nécessaire que tous ensemble, on puisse protéger les zones humides. Les conservatoires d'espaces naturels le font au quotidien avec énormément de sites préservés en France grâce aux...0.....0 23 conservatoires d'espaces naturels. Nous essayons aussi de mettre en lumière ces sites naturels et ces zones humides.*

*C'est pour cela que chaque année, du 1<sup>er</sup> mars jusqu'à maintenant (le 29 mai), nous organisons une opération que vous connaissez bien, qui s'appelle Fréquence Grenouille, et qui a pour but de sensibiliser le plus grand nombre à la protection des zones humides au travers des petites bêtes que sont les grenouilles, les crapauds, les tritons.*

*Tout naturellement, nous avons depuis quelques années choisi de lier notre destin à celui de la Fête des mares et celui de la Société nationale de protection de la nature pour faire de ces deux manifestations (cf. la Fête des Mares et Fréquence Grenouille) un rendez-vous qu'il ne faut surtout pas oublier chaque année, même en période de pandémie, pour se souvenir que la nature est un bien essentiel qui permettra, si on arrive à bien s'en occuper, à ce que l'humanité puisse progresser, s'en sortir, résister.*

*Merci d'avoir participé à Fréquence Grenouille ! On compte sur vous pour participer à la Fête des mares et rendez-vous je l'espère, l'année prochaine, en vrai et de visu.*

*Excellente Fête des Mares à tous ! »*



# Fête des mares



## Les outils de communication de cette édition

Pour la 6<sup>ème</sup> édition, il a été décidé de garder les mêmes couleurs que pour l'édition précédente afin d'associer clairement l'événement à l'identité visuelle de la SNPN.

- **Un kit de communication a été transmis à tous les partenaires, contenant :**
  - Une charte graphique (logo et bandeaux réseaux sociaux),
  - Des affiches (format A3) : en version numérique avec ou sans encadré pour pouvoir y inscrire une animation.



- **Des communiqués de presse** ont été diffusés tout au long de l'année par la coordination nationale et ses partenaires ;
- **Un dossier presse** diffusé auprès de la presse nationale au mois de mai ;
- **Un programme national** a été publié mi-mai ;
- **Une vidéo de présentation de la Fête des mares** a été actualisée :



- Durée de la vidéo : 1min38
- Production : Société nationale de protection de la nature
- Outil publié sur la chaîne Youtube de l'association ainsi que sur Facebook, Twitter, LinkedIn et sur le site internet.

Cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo.



# Fête des mares



# Fête des mares



## La 6<sup>e</sup> édition : une deuxième édition virtuelle

### **Une thématique dédiée pour la première fois**

Le thème choisi pour cette édition était « Solutions fondées sur la nature ». Ce thème fait référence à l'importance de la biodiversité des mares et des zones humides et de sa préservation. À l'interface entre l'aquatique et le terrestre, les mares recèlent une richesse écologique exceptionnelle. Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour une flore et une faune diversifiée, abondantes et souvent rares. Les mares constituent un patrimoine fragile et menacé.

Une table ronde a été tournée sur cette thématique et diffusée sur notre page Facebook pendant la journée de lancement. Cette table ronde a été animée par notre directeur des projets, Christophe Eggert, avec la présence de l'UICN comité français, et le CEN Normandie (tous les détails en page 20).

### **Un programme de communication riche**

En raison de la pandémie, cette édition n'a pas pu avoir une journée de lancement en présentiel qui aurait accueilli le public pour leur faire connaître l'importance des mares. Cependant, comme en 2020, nous avons innové et utilisé nos nombreux canaux de communication pour sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la nature.

Fort de son succès, nous avons mis en place la 2<sup>e</sup> édition du concours photos des mares ouverts à tous.

### **Les canaux de communication**

Un programme de communication a été mis en place sur les réseaux de la SNPN. Les différents réseaux utilisés sont :

- Le compte Facebook de la SNPN principalement ;
- La chaîne Youtube de la SNPN pour héberger les vidéos ;
- Le compte Twitter de la SNPN et de notre revue *Zones Humides Infos* ;
- La page LinkedIn de la SNPN ;
- Le site internet de la SNPN et le portail dédié FDM.

### **La communication de la Fête des mares 2021 en quelques chiffres :**



# Fête des mares



Au total, l'événement cumule **9** jours de communication et **47** publications sur la page Facebook de la SNPN.

- **Abonnés de la page Facebook**

Pendant la Fête des mares, **103** nouvelles personnes se sont abonnées à la page Facebook de la SNPN. Nous cumulons aujourd'hui **5 507** personnes abonnées (au 14 décembre). En temps normal, nous pouvons compter 3 abonnés de plus par jour alors que pendant la FDM nous étions aux alentours de 6 par jour avec deux pics à 16 et 17 abonnés en plus.

- **Couverture des publications Facebook**

Concernant la couverture de nos 47 publications, c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont vu une de nos publications au moins une fois, uniquement pour le 31 mai, elle était de **4 267** personnes. Si nous cumulons l'ensemble des journées nous comptabilisons une couverture de **16 334** personnes.

- **La table ronde**

La table ronde diffusée sur le Facebook de la SNPN a été préenregistrée sur Zoom et diffusée avec la fonction « en direct » de Facebook (cela nous a permis d'interagir avec notre public grâce à un "chat" en direct). Elle dure 1h49 et explique, sous forme d'échange, les avantages écosystémiques d'une zone humide ([cliquez ici](#) pour la découvrir).

Au total, **917** personnes ont regardé la table ronde. Elle est aujourd'hui disponible sur le Facebook et la page Youtube de la SNPN. Nous allons continuer de la relayer sur nos réseaux pour lui apporter plus de visibilité.

- **Des vidéos informatives et pédagogiques autour des mares et des milieux humides**

**4** vidéos sous forme de « questions/réponses à propos des mares » ont été réalisées dans le cadre de cette nouvelle édition par Grégoire Macqueron, Chargé de mission zones humides à la SNPN et Christophe Eggert, Directeur des projets.

Hervé Cubizolle, administrateur de la SNPN, géographe et professeur des universités nous parle de ces milieux. La formation des tourbières, leur histoire, leur diversité à l'échelle mondiale, les usages que les humains en ont fait et en font, les services écosystémiques qu'elles rendent, les menaces qui pèsent sur elles, sont abordés dans cette interview.

Ces vidéos ont généré plus de **806** vues à elles seules.

Les vidéos sont à retrouver sur notre chaîne Youtube :

- [Quelle est la différence entre une mare, un étang et un lac ?](#)
- [Saviez-vous que les mares sont des solutions fondées sur la Nature ?](#)



# Fête des mares



- [Une mare qui s'assèche, est-ce un problème ?](#)
- [Peut-on introduire des poissons dans sa mare ?](#)
- [L'interview d'Hervé Cubizolle](#)
- **Une journée dédiée aux enfants** durant laquelle Christophe Eggert répondait à leurs questions. **6** courtes vidéos ont été publiées reprenant la voix d'enfants posant leur question tout au long de la journée du mercredi.
- **1 podcast** : « Connaissez-vous les mares ? » par Rémi Luglia, à écouter en [cliquant ici](#). Une nouveauté pour la SNPN qui pourrait revenir dans les années à venir.
- **Publication sur le site internet de la SNPN**

A la fin de chaque journée, un article était publié sur notre site internet pour permettre aux personnes n'ayant pas Facebook de pouvoir suivre les animations digitales de la Fête des mares.

Toutes les publications sont à retrouver en [cliquant ici](#).

- **Le concours photo des mares**

Ce sont les publications du concours photos des mares qui ont cumulé le plus de "vue" et de "j'aime". Les chiffres clés de cette FDM :

- **6** catégories : amphibien et reptiles, oiseaux, mammifères, paysages et plan rapproché de paysages, insectes et le coup de cœur du public
- **147** photos ont été reçues pour participer à ce concours
- **39** photographes participants (professionnels et amateurs)
- **2 328** j'aimes ont été comptabilisés (la totalité des j'aimes de chaque photo), contre 1400 en 2020.
- Ce concours et les photos ont été partagés **53** fois (la totalité des partages).

En 2021, nous avons mis en place un jury composé d'administrateurs de la SNPN pour apporter une expertise scientifique aux images (espèces rares...). Les membres du jury ont permis d'élire les gagnants de 5 catégories. Le gagnant de la catégorie « Coup de cœur du public » a été choisi grâce au nombre de like sur les photos.

## Les primés du concours

**Catégorie « Paysage » :**  
René Edwige avec « Les sources »

**Catégorie « Oiseaux » :**  
Romain Kowalski avec  
« L'échappée belle »



# Fête des mares





# Fête des mares



**Catégorie « Amphibiens et reptiles » :**  
Patrick Parage avec  
« Un peu de repos hors de l'eau »



**Catégorie « Mammifère » :**  
Jérôme Caquelard avec « Phoque gris »



**Catégorie « Insectes » :**  
Martin Baudais avec  
« L'élégance de l'Arignon »



**Catégorie « Coup de cœur du public » :**  
Hélène Rochas avec  
« En traversant les herbes hautes »





# Fête des mares



## Ils parlent de la Fête des mares

- <https://civicrm.fne.asso.fr/civicrm/mailling/view?reset=1&id=12594>
- [Lancement de la Fête des mares 2021 - Faune Sauvage](#)
- [la SNPN présente "La Fête des mares, 29 mai-6 juin" - Faune Sauvage](#)
- [Fête des mares 2021 - UICN France](#)
- [Fête des mares 2021 | ECHOSCIENCES - Auvergne](#)
- [La SNPN renouvelle son partenariat à Fréquence Grenouille 2021 | Reseau cen \(reseau-cen.org\)](#)
- [Bientôt la fête de la mare - nrpyrenees.fr](#)
- [Séméac. Bientôt la fête de la mare - ladepeche.fr](#)
- [Tous à l'eau ! La Fête des mares revient - Zurbains](#)
- Dans l'agenda virtuel de FNE
- Dans la newsletter de FNE
- [Sixième Fête des Mares | Ornithomedia.com](#)
- [Fête des mares : célébration des mal-aimés - Charlie Hebdo](#) et relai de l'article sur Twitter
- [Festa di i pozzi 2021 \(oec.corsica\)](#)
- [\[SHF\] Dépêche Herpétologique n°22 - Avril 2021 \(sendibm1.com\)](#)
- [Fête des mares 2021 - Pôle lagunes \(pole-lagunes.org\)](#)

ornithomedia.com  
le web de l'ornithologie

NEWSLETTER LES ARCHIVES

Recherche

BOUTIQUE | BRÈVES | MAGAZINE | PRATIQUE | ANNONCES | OBSERVATIONS | GA

> Agenda > Sixième Fête des Mares

AGENDA

Sixième Fête des Mares

Au programme, un concours photographique, des sorties guidées de découverte de la faune (amphibiens, insectes, oiseaux, etc.) et de la flore, des conférences, des diffusions de documentaires, des expositions, des chantiers de restauration et des ateliers pratiques.

Du 29/05/2021 au 06/06/2021  
France, France

Informations pratiques

CHARLIE HEBDO.fr

ÉCOLOGIE

**Fête des mares : célébration des mal-aimés**

ALLAIN BOUGRAIN-DUBOIS • MIS EN LIGNE LE 17<sup>th</sup> JUIN 2021

La 6<sup>ème</sup> édition de la « Fête des mares » se déroulera partout en France du 29 mai au 6 juin. Une occasion de rendre hommage à ces petits biotopes trop souvent méprisés.

EXCLU WEB

C'est une pauvrete, une sans grade, un résidu d'étang. Même trois canards n'y trouveraient pas leur bonheur. C'est la mare, autrement dit le mal-aimé. Car si modeste soit-il, ce petit plan d'eau ne manque pas de potentiel. Il est le berceau de la vie.

L'écrin de verdure pour commencer. Les séneçons des marais, les iris, les épilobes, les roseaux, les trèfles d'eau, les menthes aquatiques et tant d'autres végétaux prennent racine en fonction de la profondeur d'eau. Le cortège d'oiseaux, de batraciens et autres insectes bénéficient à leur tour de ce support vert.

Parmi les stars, les libellules figurent sur le podium. Mais avant de s'afficher, provocantes de grâce et de beauté, les couilles de leur métamorphose méritent l'attention. Quittant le milieu aquatique, la larve s'élève, grimpaçant sur une tige accueillante. La voilà prête à la mutation. Alors que la peau de son thorax et de sa tête s'est délicatement déchirée, elle émerge de cette armure inutile. Irriguant les ailes et l'abdomen, les fluides corporels étirent les ailes qui ne tarderont plus à prendre leur envol. Cette séquence, baptisée « émergence », n'est pas sans risque. « Durant plusieurs heures, leur corps mou ne leur offre aucune protection. Leur survie est une affaire de chance. Qu'un prédateur repère la libellule et c'en sera fini du combat pour la vie » prévient le naturaliste Philippe Jourde. Quoi qu'il en soit, la longévité varie de deux semaines à quelques mois, selon l'espèce. Pas de quoi faire de grands projets sauf donner la vie, toujours et encore grâce à quelques m<sup>3</sup> d'eau.

À LIRE AUSSI : **Espèce invasive : À la chasse à la grenouille taureau**

Benjamin Kabouche, coauteur d'un atlas des libellules de Paca, résume la situation. « Il est admis que l'on observe 10 espèces pour 100 m<sup>2</sup>, 13 espèces pour 1000 m<sup>2</sup> et 16 espèces pour 10 000 m<sup>2</sup>. L'enjeu se situe donc aussi dans les zones humides de petite taille. Or, ces biotopes sont négligés dans les politiques publiques ». De fait, la loi sur l'eau ne porte guère attention aux plans d'eau inférieurs à un hectare. Ainsi, les assèchements, remblais, travaux multiples s'exonèrent d'autorisations en sonnant le glas pour toute une faune dépendante. Parmi les sacrifiés, les batraciens, déjà considérés comme les espèces les plus menacées, loin devant les mammifères ou les oiseaux. OÙ sont les têtards de notre enfance qui jouaient les transformistes quasiment à vue d'œil ? La Société Herpétologique de France se réjouit que l'arrêté publié en février dernier par le Ministère de la Transition Écologique protège davantage les vipères, mais regrette que bon nombre de grenouilles continuent d'être autorisées à la capture. « Cela ajoute à la disparition des mares qui affecte déjà grandement les batraciens » souligne l'association naturaliste.

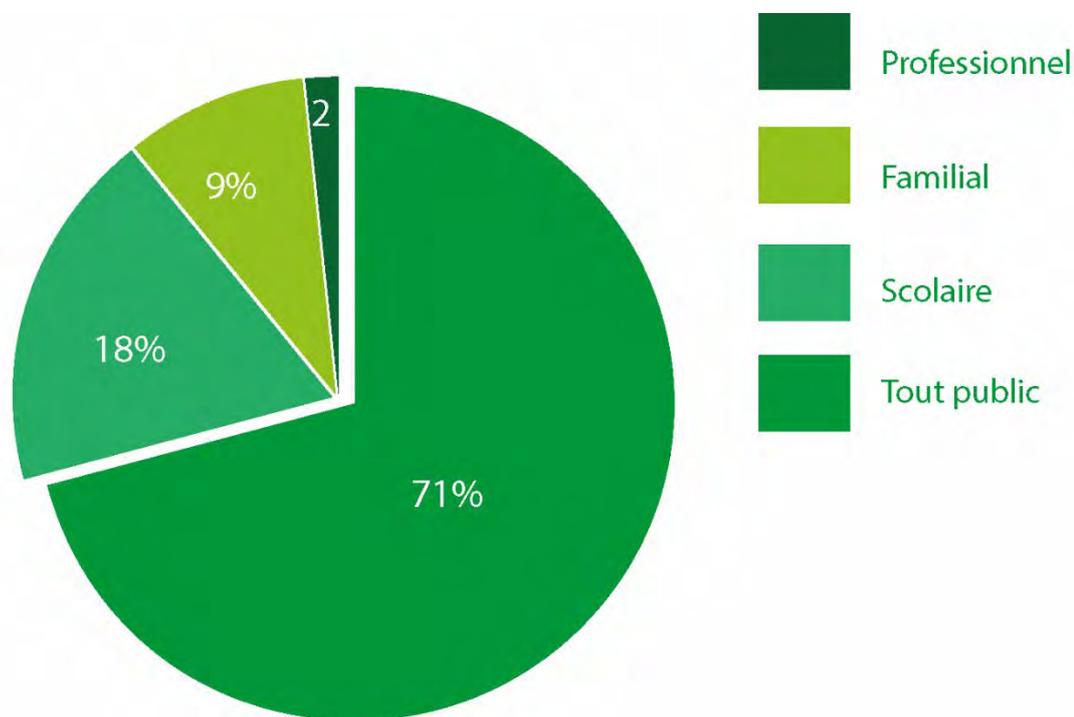




# Fête des mares

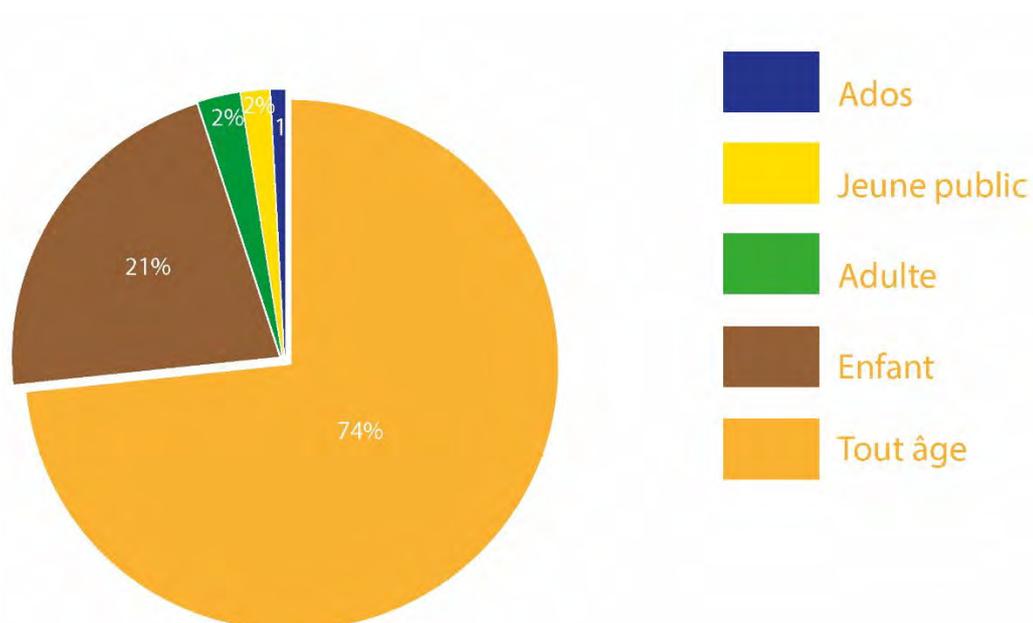


## Type de public



**86 manifestations ouvertes à tous**, soit 71 % des manifestations. C'est une tendance qui apparait depuis plusieurs années.

## Âge du public



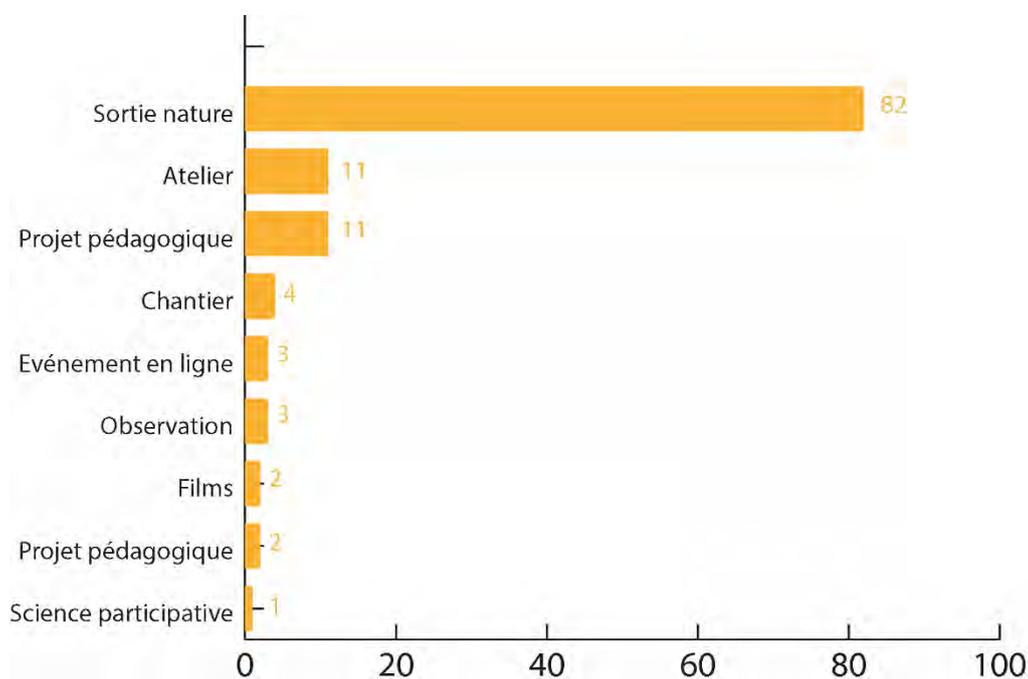
89 manifestations étaient accessibles pour tous les âges. **26 manifestations étaient destinées aux enfants** (7 à 11 ans) soit 21 %.



# Fête des mares

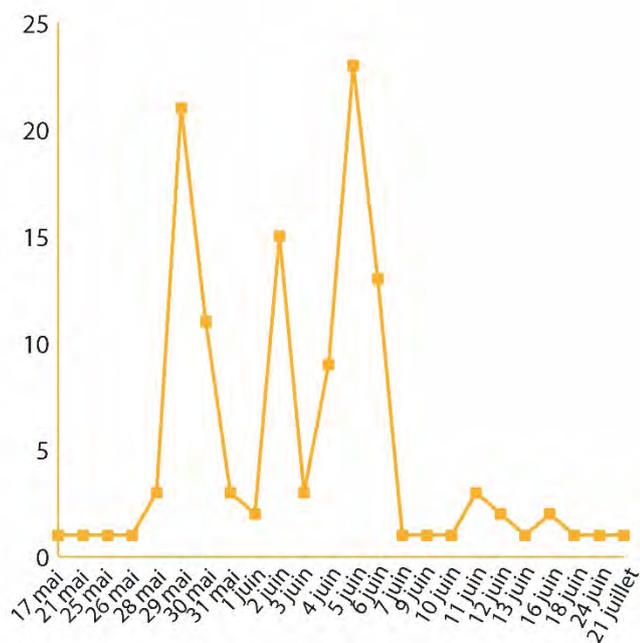


## Les types d'animations



**67 % des animations se sont déroulées dans la nature.** Avec la pandémie, quelques animations se sont faites en ligne.

## Des animations sur une plus longue période



Même si la majorité des animations se sont déroulées pendant l'édition de la Fête des mares, on remarque que certaines se sont tenues avant ou après l'événement. Cela s'explique par des conditions météo capricieuses ainsi que par la pandémie encore bien présente à ce moment-là.

**68 animations sur les deux weekends** et 15 le mercredi.



# Fête des mares



## Des animations dans des sites remarquables

<i>Espace Naturel Sensible</i>	16
<i>Site au patrimoine mondial de l'UNESCO</i>	4
<i>Site de Parc naturel régional</i>	11
<i>Réserve naturelle nationale</i>	4
<i>Site Natura 2000</i>	14
<i>Site Ramsar</i>	5
<i>Site de Conservatoires d'espaces naturels</i>	13
<i>Site du Conservatoire du Littoral</i>	3
<i>Réserve naturelle régionale</i>	2
<i>Parc national</i>	1

**59%** des animations ont été programmées dans un espace protégé ou remarquable.

Au total, plus de **1200 personnes** ont assisté aux animations à travers la France. Grâce à l'implication de chacun, nous avons sensibilisé de nouvelles personnes à la protection des zones humides et notamment des mares.



# Fête des mares



## Zoom sur les organisateurs

### La coordination nationale



#### Société nationale de protection de la nature

44 rue d'Alésia - 75682 Paris Cedex 14

Tél. 01 43 20 15 39

[contact@snpn.fr](mailto:contact@snpn.fr) - [www.snpn.com](http://www.snpn.com)

La Société nationale de protection de la nature est une association créée en 1854 reconnue d'utilité publique depuis 1855. Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection des écosystèmes et de la faune et la flore sauvage. Son implication en faveur des zones humides est constante depuis des décennies !

La SNPN gère deux Réserves Naturelles Nationales en site Ramsar (la Camargue et le lac de Grand-Lieu) et édite des revues dont *La Terre et la Vie* (revue scientifique), *Zones Humides Infos* (revue technique) et *Le Courrier de la Nature* (revue de vulgarisation naturaliste).

Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de *Communication, éducation, sensibilisation et participation du public* (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « communication » du Groupe national pour les milieux humides. Depuis 2007, la SNPN travaille à la préservation des zones humides franciliennes. Elle mène, entre autres, l'inventaire des mares d'Ile-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » (<http://www.snpn.mares-idf.fr/>) et a lancé, en 2014, la première édition de son événement la Fête des mares !

### Avec l'appui technique



#### Pôle-relais « mares et vallées alluviales »

Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

44 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel : 01 43 40 50 30 - [www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)



Le Pôle-relais « mares et vallées alluviales » travaille sur l'ensemble des thèmes zones humides. Il est créé en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides pour accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides. Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides pour mutualiser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques afin d'agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.



# Fête des mares



## Avec le soutien financier



La Fête des mares est financée par le **Ministère de la transition écologique et solidaire**.

## En partenariat avec Fréquence Grenouille



Fréquence Grenouille est un évènement maintenant bien installé dans le paysage français. Depuis 26 ans, il permet tout au long du printemps, de sensibiliser à la préservation des zones humides, habitats majeurs des amphibiens. Tous les Conservatoires de France métropolitaine et d'outre-mer sont invités à y participer, avec de nombreuses autres structures partenaires, dont la Société nationale de protection de la nature, partenaire privilégié depuis deux ans.

## Le bilan de Fréquence Grenouille



Le Lancement remarqué de l'opération nationale Fréquence Grenouille s'est déroulé le 1er mars sur le camp militaire d'Avon. Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, présente à l'évènement, a salué le partenariat entre les Conservatoires d'espaces naturels et son ministère. Philippe Sauvage, président du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Christophe Lépine, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Rémi Luglia, président de la Société nationale de la protection de la nature ont ouvert la manifestation Fréquence Grenouille pour une durée de trois mois.

Au cours de ces 3 mois, petits et grands ont pu découvrir les zones humides lors des animations 2021, ce sont près de 350 animations qui se sont déroulées sur tout le territoire national. Chaque participant a pu comprendre avec intérêt l'importance de la préservation des zones humides au travers d'outils Fréquence Grenouille. Plus de 5 000 miniguides sur les amphibiens et la vie des mares ont été distribués aux participants !



# Fête des mares



## Des partenaires impliqués

### 17 partenaires à nos côtés pendant cette 6<sup>e</sup> édition

- Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Fédération des clubs protéger la nature (FCPN)
- Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- France nature environnement (FNE)
- Les Agences de l'eau
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Ministère en charge de l'Écologie
- NOE
- Planète sciences National
- Pôle-relais « mares, et vallées alluviales »
- Ramsar France
- Réseau école et nature (FRENE)
- Rivages de France
- Société d'herpétologie de France (SHF)
- Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN)
- Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)



UNION NATIONALE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Pôle-relais  
Mares et vallées alluviales



FRENE



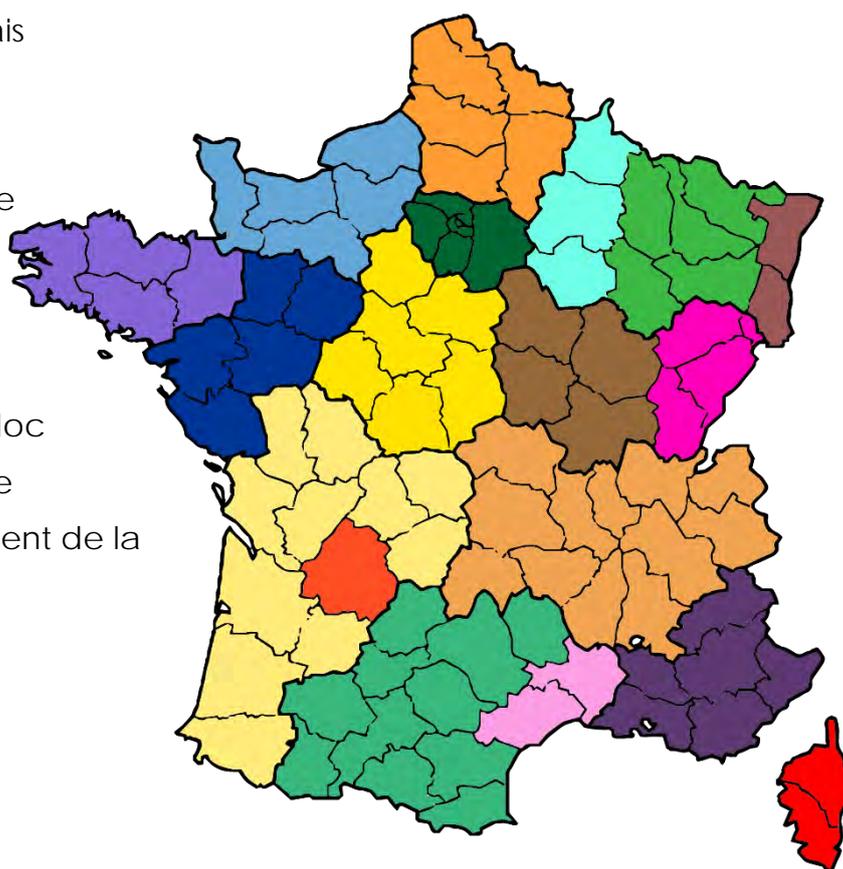
# Fête des mares



Des coordinateurs engagés

## 20 coordinateurs ont assuré l'animation localement

Le coordinateur local est la structure qui se charge de l'animation de la Fête des mares dans son département ou sa région. Il a pour rôle de mobiliser les partenaires locaux pour l'organisation et la labellisation d'événements et se tient à la disposition du grand public pour le renseigner. Une grande partie du territoire métropolitain est couvert par un coordinateur local.





# Fête des mares



## La Fête des mares revient en 2022 du 28 mai au 5 juin !

Pour tout renseignement sur l'organisation de cet  
événement en 2022 :

➤ **Contactez les coordinateurs locaux**

<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/participer-a-la-fete-des-mares/>

➤ **Contactez la coordination nationale**

Société nationale de protection de la nature  
Jeanne Dupiot - Tél. 01 83 75 90 22 - [fetedesmares@snpn.fr](mailto:fetedesmares@snpn.fr)

➤ **Consultez le portail Fête des mares**

<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>